

Mémorandum du Président**Proposition de financement additionnel en faveur de
la République d'Haïti****Projet d'économie bleue inclusive (I-BE)**

Numéro du projet: 2000002247

Cote du document: EB 2025/LOT/P.4

Date: 14 août 2025

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: APPROBATION

Mesures à prendre: Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement additionnel telle qu'elle figure au paragraphe 66.

Questions techniques:**Marie-Aude Even**

Spécialiste principale de la biodiversité
Division environnement, climat, genre et inclusion
sociale
courriel: m.even@ifad.org

Samir Bejaoui

Directeur de pays
Division Amérique latine et Caraïbes
courriel: s.bejaoui@ifad.org

Table des matières

Résumé du financement	ii
I. Contexte et description du projet	1
A. Contexte	1
B. Description du projet initial	1
II. Justification du financement additionnel	1
A. Raison d'être	1
B. Description de la zone géographique et des groupes cibles	3
C. Composantes, résultats et activités	4
D. Coût, avantages et financement	4
III. Gestion des risques	9
A. Risques et mesures d'atténuation	9
B. Catégorie environnementale et sociale	9
C. Classement au regard des risques climatiques	11
IV. Exécution	11
A. Respect des politiques du FIDA	11
B. Cadre organisationnel	11
C. Suivi-évaluation, apprentissage, gestion des connaissances et communication stratégique	12
D. Modifications qu'il est proposé d'apporter à l'accord de financement	12
V. Instruments et pouvoirs juridiques	13
VI. Recommandation	13

Appendices

- I. Updated logical framework incorporating the additional financing
- II. Updated summary of the economic and financial analysis

Équipe d'exécution du projet

Directrice régionale par intérim:	Bettina Prato
Directeur de pays:	Samir Bejaoui
Responsable technique:	Marie-Aude Even
Responsable des finances:	Santiago Alvarez
Coordonnateur du programme de pays:	Ronie Zamor
Juriste:	Anne Sophie Derain Bigirimana

Résumé du financement

Institution initiatrice:	Fonds international de développement agricole (FIDA)
Emprunteur/bénéficiaire:	Gouvernement haïtien
Organisme d'exécution:	Ministère de l'économie et des finances (MEF)
Coût total du projet:	26,6 millions d'USD
Montant du don du FIDA au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD):	14,0 millions d'USD
Conditions du financement initial du FIDA:	CSD
Montant du don additionnel du FIDA (CSD):	8 110 290 USD
Conditions du financement additionnel du FIDA:	CSD
Contribution de l'emprunteur:	2 509 000 USD
Contribution des bénéficiaires:	1 091 000 USD
Autres sources de cofinancement:	889 710 USD
Montant du financement initial du FIDA (action climatique)¹:	6 951 000 USD
Montant du financement additionnel du FIDA (action climatique)²:	5 657 000 USD (dont 0,8 million d'USD sous forme de complément de financement pour le climat)
Institution coopérante:	FIDA

¹ L'outil Ex-Act de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a été utilisé pour évaluer le changement net d'émissions de gaz à effet de serre imputable à l'exécution du projet. <https://www.fao.org/in-action/epic/ex-act-tool/suite-of-tools/ex-act/en/>

² Ibid.

I. Contexte et description du projet

A. Contexte

1. Le Projet d'économie bleue inclusive (I-BE) a été approuvé par le Conseil d'administration du FIDA le 30 décembre 2021. L'accord de financement a été signé à Rome le 12 avril 2022, et le premier décaissement a eu lieu le 7 décembre 2022. La date d'achèvement du projet, initialement prévue pour le 30 juin 2028, ne sera pas modifiée par le processus relatif au financement additionnel.
2. Dans sa conception initiale, le projet comportait un déficit de financement de 9 millions d'USD, dont 88% destinés à financer des activités relevant de la composante 2, dans le but d'améliorer l'écosystème économique durable de la communauté. En juin 2023, le projet a bénéficié d'un don de l'Initiative de riposte à la crise, qui a partiellement comblé le déficit de financement tout en répondant à des besoins immédiats. L'exécution du don de l'Initiative devait se dérouler entre juin 2023 et décembre 2024, et le montant non décaissé être reversé au Fonds. Pendant son année et demie d'exécution, le projet a pu utiliser 889 710 USD du don, réduisant ainsi le déficit de financement à 8 110 290 USD.
3. Le montant attribué à Haïti dans le cadre du Système d'allocation fondé sur la performance pour la période couverte par la treizième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA13) est de 17 338 000 USD. Le 13 mai 2025, le Ministre de l'économie et des finances a officiellement envoyé au FIDA une demande visant à combler ce déficit de financement par un don au titre de FIDA13.

B. Description du projet initial

4. Le projet I-BE vise à réduire la pauvreté et à renforcer la résilience climatique des communautés côtières rurales du nord et du nord-est d'Haïti. Il a pour objectif de diversifier leurs moyens d'existence tout en favorisant la conservation des ressources naturelles côtières. Il s'agit d'assurer des revenus durables et d'améliorer la nutrition des femmes, des hommes et des jeunes vivant dans l'aire protégée des Trois Baies (AP3B) et ses zones limitrophes.
5. Le projet se fonde sur l'avantage comparatif du FIDA en Haïti, et appuie les actions visant à i) garantir l'inclusion des ruraux pauvres dans les processus de développement; ii) soutenir la planification socioéconomique à l'échelle locale et les microprojets; iii) préserver les ressources naturelles et l'environnement. Pour cela, le projet comporte deux composantes techniques principales: composante 1 — Gouvernance et gestion durable des ressources naturelles; composante 2 — Écosystèmes économiques communautaires durables.
6. Le projet porte sur le département du nord-est d'Haïti, et plus précisément l'AP3B et les zones limitrophes. Il devrait toucher 40 000 bénéficiaires directs dans 24 000 ménages (120 000 bénéficiaires indirects), dont 50% de femmes et 40% de jeunes.

II. Justification du financement additionnel

A. Raison d'être

7. Cette demande de financement additionnel vise à combler le déficit de financement indiqué dans les descriptifs de projet, et donc à permettre de mener à bien les activités prévues initialement. Grâce à ces fonds additionnels, les activités financées par le don de l'Initiative de riposte à la crise, qui ont été menées malgré d'importants obstacles, pourront se poursuivre.
8. Le retard pris dans l'exécution des activités au cours des premières années s'explique par différents facteurs. L'instabilité politique et sécuritaire a compliqué la mise en œuvre des activités et perturbé les déplacements de l'équipe de projet et des prestataires de services, ainsi que la livraison d'équipements. Par ailleurs, les transitions intervenues au sein des ministères ont conduit à des périodes

d'adaptation et de réorganisation, retardant la prise de décisions et l'approbation des documents nécessaires.

9. L'intégration du Système de bout en bout de passation électronique des marchés relatifs aux projets du FIDA a requis une phase d'apprentissage qui a ralenti les processus administratifs. Les retards pris dans la passation des marchés et la validation ont créé un décalage entre planification et exécution. L'absence de personnel qualifié et de prestataires de services a en outre fait obstacle à une exécution en temps voulu, ce qui a conduit à l'adoption de mesures d'ajustement de la stratégie.
10. La mise en œuvre s'est considérablement accélérée à la fin de l'année 2024 et au début de l'année 2025.
11. Pour les activités futures, l'I-BE s'appuiera sur les enseignements de la première phase, notamment la décentralisation de l'équipe de gestion du projet, qui a permis d'accroître la participation des bénéficiaires malgré l'insécurité. L'intégration au sein de l'Unité technique d'exécution du Ministère des finances (UTE/MEF) a renforcé la continuité et la cohérence. L'approche d'inclusion sociale et le déploiement sur le terrain de personnels qualifiés restent essentiels à l'efficacité et à la pérennité des interventions.
12. Pendant la mission d'appui de février 2025, le FIDA a reconnu les progrès continus enregistrés par le projet malgré les difficultés socioéconomiques et sécuritaires, reconnaissant la force de son équipe de gestion. La mission a jugé le projet moyennement satisfaisant, avec des scores de 4,06 pour la réalisation de l'objectif de développement et de 4,08 pour la performance d'exécution.
13. La présente demande satisfait donc aux critères requis pour l'octroi d'un financement additionnel.

Aspects particuliers relatifs aux thématiques transversales prioritaires du FIDA

14. Conformément aux engagements en matière de transversalisation pris au titre de FIDA12, le projet a été validé comme:
 - incluant un financement climatique;
 - tenant compte des enjeux nutritionnels;
 - axé sur les jeunes;
 - incluant des activités relatives à la capacité d'adaptation.
15. **Climat.** En 2025, Haïti continue de figurer parmi les pays les plus vulnérables aux effets des changements climatiques. Les plaines côtières, comme celles situées dans le Nord-Est (p. ex., l'AP3B), sont exposées à des risques élevés d'inondations, et la migration des mangroves vers les terres met en lumière la nécessité de préserver l'espace en vue d'une transition écologique. La sécheresse et la chaleur exigent également un renforcement de la protection des plans d'eau, de la lutte contre les ravageurs et de la gestion de l'évapotranspiration.
16. **Jeunes.** Les jeunes représentent 56% de la population d'Haïti, mais aucune politique nationale relative à la jeunesse n'a encore été validée. Ils sont confrontés à la marginalisation, à la pauvreté et à un accès limité aux services, emplois et rôles de direction. L'emploi est en très grande partie informel (94%), et le taux de chômage des jeunes atteignait 37,5% en 2024 (Banque mondiale). Ces difficultés nourrissent la migration vers les villes et à l'international. Les jeunes représentent 40% des bénéficiaires directs ciblés.
17. **Nutrition.** Les carences en vitamine A, fer, acide folique, iodé et zinc, en particulier chez les enfants et les femmes enceintes et allaitantes, sont très répandues. Près de 30% des ménages ne consomment jamais d'aliments riches en vitamine A ou en fer.

Entre mars et juin 2024, plus de 4,97 millions d'Haïtiens étaient en situation d'insécurité alimentaire aiguë, dont 17% en phase 4 (urgence), y compris dans les zones du projet. Le département du Nord-Est, où le taux de retard de croissance des enfants s'élève à 21%, où le taux d'émaciation atteint 1,5% de la population, où l'anémie touche 65,9% des enfants et 41,3% des femmes, et où seuls 10,4% des enfants ont un régime alimentaire acceptable, est classé au niveau 3 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire. Le projet comprend une sous-composante dédiée à la nutrition.

18. **Questions de genre.** Les femmes et les filles jouent un rôle central dans la société haïtienne: près de la moitié des ménages sont dirigés par une femme, et bon nombre d'entre elles travaillent dans l'économie informelle, en particulier dans le secteur agricole et le commerce de rue. Malgré les engagements législatifs en faveur de l'égalité des genres, les femmes et les filles sont en proie à des inégalités et violences fondées sur le genre persistantes. Avec un indice d'inégalité de genre de 0,635, Haïti affiche l'un des plus forts taux d'inégalité de genre des Amériques. L'accès des filles à l'enseignement secondaire est limité, en particulier dans les zones rurales, où, selon la Banque mondiale, moins de 1% des jeunes femmes les plus pauvres achèvent leur scolarité. Le projet s'aligne sur la politique pour l'égalité femmes-hommes du FIDA et cible 50% de femmes bénéficiaires.

B. Description de la zone géographique et des groupes cibles

19. Les ressources financières additionnelles ne modifient pas les zones d'intervention ou groupes cibles du projet, mais garantissent qu'ils sont pleinement couverts, conformément aux ambitions définies lors de la conception du projet.
20. Le projet I-BE est mis en œuvre dans l'AP3B et les zones limitrophes. L'AP3B s'étend sur plus de 75 000 ha et plus de cinq municipalités. Les zones adjacentes englobent Trou-du-Nord et le bassin versant de Terrier-Rouge, essentiels à une gestion durable. Ces zones sont caractérisées par leur forte valeur écologique, ainsi que par des niveaux élevés de vulnérabilité socioéconomique et climatique.
21. Selon les estimations 2023 de l'Unité de programmation et d'évaluation du Ministère de la santé publique et de la population fondées sur les projections de l'Institut haïtien de statistique et d'informatique, le département du Nord-Est a une population d'environ 439 815 personnes, dont 125 000 vivant dans l'AP3B ou à proximité. La population est principalement rurale, jeune (43% des personnes ont moins de 18 ans), et fortement touchée par l'extrême pauvreté et l'insécurité alimentaire. La pression démographique est en hausse, en raison de déplacements dus aux violences des gangs dans d'autres régions du pays.
22. **Stratégie de ciblage.** Le projet a élaboré une stratégie de ciblage portant sur les populations les plus vulnérables. Au total, 40 000 bénéficiaires directs sont ciblés, avec un objectif d'inclusion de 50% de femmes et de 4% de jeunes (âgés de 18 à 35 ans). Les quatre groupes cibles prioritaires sont les suivants:
- Les familles de pêcheurs artisanaux et de petits exploitants agricoles;
 - Les ménages extrêmement pauvres vulnérables à la malnutrition;
 - Les femmes rurales;
 - Les jeunes ruraux.
23. Le ciblage est guidé par une cartographie communautaire participative, des critères de vulnérabilité précis (p. ex., accès restreint aux services, insécurité alimentaire, analphabétisme, conditions de logement précaires), et une coordination avec les autorités locales, les organisations communautaires et les prestataires de services. L'adoption d'une approche au dernier kilomètre garantit l'inclusion des personnes les plus marginalisées.

C. Composantes, résultats et activités

24. Les composantes relatives aux activités du projet sont les mêmes que celles retenues pour le financement initial: 1) Gouvernance et gestion durable des ressources naturelles; 2) Écosystèmes économiques communautaires durables. Compte tenu de la vulnérabilité de la zone aux catastrophes climatiques et environnementales, une stratégie dédiée devrait assurer une meilleure intégration des considérations liées aux risques de catastrophe à toutes les activités du projet, y compris la gestion des zones protégées.
25. **Composante 1: Gouvernance et gestion durable des ressources naturelles.** Cette composante a pour objet d'aider à garantir la gestion durable et inclusive de l'AP3B. Cette composante comprend les sous-composantes suivantes:
- Sous-composante 1.1 — Renforcement de la gouvernance de l'aire protégée
 - Sous-composante 1.2 — Mise à jour et diffusion du plan de gestion
 - Sous-composante 1.3 — Surveillance de l'aire protégée
 - Sous-composante 1.4 — Renforcement de l'Agence nationale des aires protégées (ANAP) au niveau national et dans l'aire protégée
26. **Composante 2: Écosystèmes économiques communautaires durables.** Cette composante vise à financer et soutenir des actions qui amélioreront et diversifieront les moyens d'existence des membres de la communauté. Cette composante comprend les sous-composantes suivantes:
- Sous-composante 2.1 — Développement de nouveaux moyens d'existence respectueux de l'environnement et de la biodiversité
 - Sous-composante 2.2 — Conservation et restauration locales
 - Sous-composante 2.3 — Amélioration de l'état nutritionnel et de l'entrepreneuriat des femmes
27. La composante 3 est consacrée à la coordination du projet par l'UTE, au suivi-évaluation et à la capitalisation des enseignements tirés.

D. Coût, avantages et financement

28. **Coût du projet.** Le coût total du projet, provisions pour aléas d'exécution et aléas financiers et droits et taxes comprises, s'établit à 26,6 millions d'USD. Ce montant comprend 10,6 millions d'USD en monnaie étrangère, 13,5 millions d'USD en monnaie locale et 2,5 millions d'USD en droits, taxes et autres prélèvements. Les dépenses de base du projet sont de 24,6 millions d'USD et les provisions pour aléas d'exécution et financiers ont été rééstimées à 2 millions d'USD. Les coûts du projet couverts par le financement additionnel, provisions pour aléas d'exécution et aléas financiers comprises, sont estimés à 8,1 millions d'USD (voir le tableau 1).
29. **Coût par composante.** Les coûts initiaux pour la composante 1, Gouvernance et gestion durable des ressources naturelles, sont estimés à 3,6 millions d'USD. Les coûts initiaux pour la composante 2, Écosystèmes économiques communautaires durables, sont estimés à 17 millions d'USD. L'allocation consacrée à la composante 3, Coordination et gestion du projet, est estimée à 4 millions d'USD, soit 16% des coûts initiaux. Les dépenses d'investissement (21,4 millions d'USD) et frais récurrents (3,2 millions d'USD) représentent respectivement 87% et 13% des coûts initiaux du projet. Compte tenu des aléas d'exécution et aléas financiers et des droits et taxes, les coûts par composante s'élèvent à 4 millions d'USD pour la composante 1 (15%), à 18,6 millions d'USD pour la composante 2 (70%) et à 4 millions d'USD pour la composante 3 (15%). Les coûts couverts par le financement additionnel sont de 855 614 USD pour la composante 1 (10,6% du financement additionnel), de 7 226 932 USD pour la composante 2 (89,1% du financement additionnel) et de

27 744 USD pour la composante 3 (0,3% du financement additionnel) (voir le tableau 2).

30. **Coût par catégorie de dépense et année d'exécution.** La contribution de FIDA12 par catégorie de dépense demeure inchangée par rapport à l'accord de financement. Pour le financement additionnel, avec la contribution de FIDA13, les coûts par catégorie de dépense sont les suivants: i) travaux de génie civil et rural: 459 033 USD; ii) véhicules et équipements: 149 837 USD; iii) subventions: 2 367 082 USD; iv) assistance technique, études et formation: 881 617 USD; v) contrats et accords d'exécution: 4 110 288 USD; vi) salaires et frais de fonctionnement: 142 433 USD (voir le tableau 3). L'échelonnement de l'exécution du projet par année figure au tableau 4.
31. Les composantes 2, Écosystèmes économiques communautaires durables, et 3, Coordination et gestion du projet, relèvent partiellement de l'action climatique. Le montant total alloué par le FIDA au projet au titre du financement de l'action climatique, calculé suivant les méthodes des banques multilatérales de développement pour le suivi du financement de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets, est estimé à 12 615 000 USD.
32. Le montant additionnel total alloué par le FIDA au projet au titre du financement de l'action climatique est estimé à 5 657 000 USD.

Tableau 1
Résumé du financement initial et du financement additionnel
(en milliers d'USD)

	<i>Financement initial*</i>	<i>Financement additionnel</i>	<i>Total</i>
Don du FIDA	14 000	8 110	22 110
Autres sources de cofinancement	890	0	890
Bénéficiaires	1 091	0	1 091
Emprunteur/bénéficiaire	2 509	0	2 509
Déficit de financement	8 110	0	0
Total	26 600	8 110	26 600

Tableau 2
Financement additionnel: coût du projet par composante et sous-composante et par source de financement
(en milliers d'USD)

<i>Composante/sous-composante</i>	<i>Don additionnel du FIDA</i>		<i>Total</i>
	<i>Montant</i>	<i>%</i>	
1. Composante 1: Gouvernance et gestion durable des ressources naturelles	856	10,5	856
SC1.1 — Renforcement de la gouvernance de l'aire protégée	334	4,1	334
SC1.2 — Mise à jour et diffusion du plan de gestion	66	0,8	66
SC1.3 — Surveillance de l'aire protégée	163	2,0	163
SC1.4 — Renforcement de l'ANAP	292	3,6	292
2. Composante 2 — Écosystèmes économiques communautaires durables	7 227	89,1	7 227
SC2.1 — Développement de nouveaux moyens d'existence	3 139	38,7	3 139
SC2.2 — Conservation et restauration locales	2 186	27,0	2 186
SC2.3 — Amélioration de l'état nutritionnel et de l'entrepreneuriat des femmes	1 902	23,4	1 902
3. Gestion et coordination du projet	28	0,3	28
Total	8 110	100	8 110

Tableau 3
Financement additionnel: coût du projet par catégorie de dépenses et par source de financement
(en milliers d'USD)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Don additionnel du FIDA</i>		<i>Total</i>
	<i>Montant</i>	<i>%</i>	
Dépenses d'investissement			
I. Travaux de génie civil et rural	459	6	459
II. Véhicules et matériel	150	2	150
III. Subventions	2 367	29	2 367
IV. Assistance technique, études et formation	882	11	882
V. Contrats et accords d'exécution	4 110	51	4 110
Total des dépenses d'investissement	7 968	98	7 968
Dépenses récurrentes			
VI. Salaires et dépenses de fonctionnement	142	2	142
Total des dépenses récurrentes	142	2	142
Total	8 110	100	8 110

Tableau 4
Coût du projet par composante et par année du projet
(en milliers d'USD)

Composante/sous-composante	Année 1		Année 2		Année 3		Année 4		Année 5		Année 6		Total
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	
1. Composante 1: Gouvernance et gestion durable des ressources naturelles	0	0	32	1	358	9	1 482	37	1 153	29	954	24	3 979
SC1.1 — Renforcement de la gouvernance de l'aire protégée	0	0	0	0	247	15	468	29	418	26	485	30	1 619
SC1.2 — Mise à jour et diffusion du plan de gestion	0	0	0	0	0	0	301	42	204	29	210	29	716
SC1.3 — Surveillance de l'aire protégée	0	0	0	0	0	0	483	80	122	20	0	0	605
SC1.4 — Renforcement de l'ANAP	0	0	32	3	111	11	231	22	408	39	258	25	1 040
2. Composante 2 — Écosystèmes économiques communautaires durables	0	0	11	0	990	5	9 329	50	6 157	33	2 095	11	18 581
SC2.1 — Développement de nouveaux moyens d'existence	0	0	0	0	953	11	4 222	48	2 941	33	761	9	8 877
SC2.2 — Conservation et restauration locales	0	0	11	0	37	1	3 522	58	1 747	29	794	13	6 110
SC2.3 — Amélioration de l'état nutritionnel et de l'entrepreneuriat des femmes	0	0	0	0	0	0	1 585	44	1 469	41	539	15	3 594
3. Coordination et gestion du projet	0	0	505	12	555	14	1 043	26	960	24	977	24	4 040
Total	0	0	548	2	1 903	7	11 854	45	8 270	31	4 025	15	26 600

33. **Financement initial et demande de financement additionnel.** Le projet est financé par le FIDA, le Gouvernement haïtien et les bénéficiaires du projet. La contribution du FIDA prend la forme d'un don de 14 millions d'USD. Les bénéficiaires contribueront à hauteur de 1,09 million d'USD, principalement en nature. La contribution du Gouvernement sera de 2,51 millions d'USD, sous la forme de taxes, droits, salaires de fonctionnaires et soutien en nature, comme le précise le manuel des opérations du projet.
34. **Stratégie et plan de financement.** Le financement additionnel, d'un montant de 8,11 millions d'USD, soit 30% du budget total du projet (de 26,6 millions d'USD), représente la deuxième source de financement derrière l'allocation de dons de FIDA12, qui finançait 53% des coûts du projet (14 millions d'USD). Parmi les autres contributeurs figurent le Gouvernement (9%, en espèces et en nature), les bénéficiaires du projet (4%, en nature) et l'Initiative de riposte à la crise (3%). Ce financement additionnel appuie des activités menées dans le cadre des composantes techniques et de la coordination du projet. Il est particulièrement important d'en intensifier l'exécution, puisqu'environ 40% des coûts connexes en dépendent. Le financement est essentiel à l'octroi de dons de contrepartie, dont est fortement tributaire l'impact économique et financier prévu du projet.
35. **Synthèse des principaux avantages du projet et de la contribution du financement additionnel.** Le financement additionnel est aligné sur la théorie du changement du projet et essentiel à la concrétisation des résultats et effets escomptés. Il complète le financement dans les composantes techniques. Conformément à la théorie du changement, l'analyse économique et financière met en exergue quatre domaines bénéficiaires: i) technique et financier; ii) institutionnel; iii) social; iv) lié à l'environnement et au climat. L'analyse économique et financière se concentre principalement sur les gains techniques et financiers, en intégrant la contribution du projet à la résilience grâce à l'application de modèles d'investissement résilients face aux changements climatiques. À la phase de conception, la contribution potentielle du projet à l'atténuation des changements climatiques a été estimée à 25 millions de tCO₂e de réduction nette sur 20 ans. Ce chiffre a toutefois été révisé, sur la base de modèles actualisés d'analyse économique et financière, pour atteindre une estimation plus réaliste d'environ 1 million de tCO₂e. À noter que le financement additionnel représente près de 50% de cette réduction totale de gaz à effet de serre, ce qui constitue des retombées positives importantes en appui à la contribution déterminée au niveau national d'Haïti.
36. **Analyse économique.** L'analyse économique du projet indique des impacts sociaux positifs, par exemple une valeur actuelle nette (VAN) sur 20 ans de 4,4 millions d'USD et un taux de rentabilité interne (TRI) de 17% à un taux d'actualisation de 12%. En tenant compte des retombées bénéfiques dans le domaine de l'atténuation climatique, le TRI passe à 29% dans un scénario pessimiste et à 39% dans un scénario optimiste, les VAN atteignant respectivement les 18,5 et les 33,3 millions d'USD.
37. **Sensibilité aux variations des prévisions de bénéfices et de coûts.** L'analyse de sensibilité, fondée sur des valeurs seuils, montre que le projet demeure viable, sauf hausse des coûts supérieure à 23,8% ou baisse des bénéfices supérieure à 31,3%, seuils auxquels la VAN devient nulle ou le TRI baisse au taux d'actualisation de 12%. Cela confirme la solidité du projet dans le cadre du scénario de référence.
- Stratégie de retrait et durabilité**
38. Le projet I-BE s'accompagne d'une stratégie de retrait et de durabilité validée par le FIDA et fondée sur différents axes interdépendants:
- **Politique:** le Gouvernement s'est engagé à adopter ou réviser six lois et décrets communaux visant à protéger la flore et la faune et à lutter contre la déforestation dans l'AP3B et son bassin hydrographique.

- **Social:** il s'agit de renforcer le capital social des communautés en créant des coopératives, en appuyant les comités d'assistance locaux et en recrutant des agents de mobilisation communautaires.
- **Institutionnel:** une assistance durable est apportée au Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural, à l'ANAP, au Ministère de l'environnement, aux organisations communautaires locales et de gestion de l'AP3B, par la fourniture d'équipements informatiques, de véhicules, de services de rénovation de bureaux, de services de construction d'annexes communales, de formations des gestionnaires et de matériels de bureau.
- **Économique et financier:** vingt coopératives de crédit seront renforcées pour améliorer l'accès à des financements à faible taux d'intérêt, en particulier pour les groupes vulnérables. Les ménages bénéficieront également d'un appui pour accroître leurs revenus et couvrir les coûts liés aux activités productives.
- **Environnemental et climatique:** toutes les activités du projet s'accompagnent d'un plan de gestion environnementale et sociale. Le cas échéant, des mesures d'atténuation sont appliquées pour limiter les éventuelles incidences négatives.

III. Gestion des risques

A. Risques et mesures d'atténuation

39. Le projet est exposé à des risques politiques, économiques, sécuritaires, climatiques et environnementaux importants, qui requièrent des mesures d'atténuation ciblées. L'instabilité politique fait obstacle aux opérations, en limitant la mobilité des prestataires de services et en retardant la livraison des biens et la prestation des services. La fermeture de l'aéroport de Port-au-Prince a ralenti les processus administratifs, dont le traitement des documents et les approbations. La plupart des membres du personnel technique ont été transférés à Cap-Haïtien. Pour relever ces défis, l'UTE a mis en œuvre des mesures comme le recours accru à la documentation numérique, le relèvement des limites pour la petite caisse et l'utilisation occasionnelle de signatures électroniques. Pour assurer la continuité des activités et respecter les normes d'approvisionnement, on donnera la priorité aux personnes vivant dans le Nord dans la sélection du personnel et des prestataires de services, les bureaux se trouvant à Cap-Haïtien et l'expérience régionale étant avérée.
40. La sécurité demeure une question préoccupante. Parmi les mesures prévues figurent la géolocalisation des véhicules, la formation aux gestes de premiers secours et la fourniture de nécessaires pour les situations d'urgence. La mise en œuvre rapide de plans de sécurité d'urgence sera nécessaire pour l'adaptation à un contexte volatil, en coordination avec des programmes publics existants comme la protection civile.
41. L'avancée des gangs vers Cap-Haïtien et leur présence à Mirebalais augmentent le risque de déplacement de populations dans la zone du projet. Cela pourrait accroître les pressions exercées sur les ressources naturelles et susciter des tensions concernant l'accès et la gouvernance. Dans les mois à venir, une collaboration renforcée avec les autorités locales et les prestataires de services sera essentielle pour évaluer les impacts sur les populations cibles et les ressources. Des partenariats peuvent être formés avec les acteurs participant aux interventions en cas de déplacement et aux urgences humanitaires, compte tenu de l'état d'urgence national.

B. Catégorie environnementale et sociale

42. **Conformité avec les versions de 2017 et de 2021 des Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique du FIDA (PESEC).** Le projet I-BE a été initialement classé dans la catégorie A (sur la base de critères

environnementaux et sociaux) et comme présentant un risque climatique élevé en vertu des PESEC 2017 du FIDA. Une nouvelle évaluation réalisée dans le cadre des PESEC 2021 actualisés a confirmé cette classification, garantissant ainsi la cohérence entre les deux cadres. La biodiversité, absente des PESEC 2017, est désormais reconnue comme un risque élevé en raison de la proximité d'aires protégées, mais figure dans la matrice de gestion intégrée des risques du projet. Cet alignement confirme la pertinence des évaluations des risques précédentes. L'équipe a également mis à jour l'outil d'évaluation en ligne et élaboré un plan de passation des marchés conforme aux PESEC.

43. Plusieurs études et plans ont été produits à l'étape de conception initiale. Ces instruments conservent leur pertinence pour les activités envisagées dans le cadre du financement additionnel et garantissent l'alignement avec les exigences des PESEC 2021. Il s'agit notamment des instruments suivants:
 - Évaluation de l'impact environnemental et social
 - Analyse détaillée des risques climatiques, de la vulnérabilité et des mesures d'adaptation
 - Gestion des plaintes et mécanisme de retour d'information des parties prenantes
 - Cadre de gestion du patrimoine culturel et historique
 - Plan de participation des parties prenantes
 - Plan de communication et de gestion des connaissances
 - Plan visant à prévenir et à combattre la violence de genre
 - Stratégie de ciblage et d'inclusion sociale (axée sur les femmes et les jeunes)
44. Les principaux enjeux environnementaux du projet concernent sa situation géographique au sein et aux alentours d'une zone protégée et d'un habitat important. Toute activité de production et toute catastrophe environnementale ou climatique majeure pourraient donc entraîner une dégradation potentielle des ressources naturelles et du patrimoine historique de l'AP3B, en particulier ses mangroves, ses récifs coralliens, ses forêts côtières et la biodiversité qui y est associée.
45. Le projet respecte le plan de zonage existant, et limite les activités de production en dehors de l'aire protégée. Son cadre comprend des indicateurs visant à contrôler la gestion des écosystèmes et le nombre de personnes formées aux questions environnementales. La télédétection et l'outil de cartographie de l'Adaptation, de la Biodiversité et du Carbone du FIDA sont utilisés pour suivre le ciblage géographique et les impacts sur la biodiversité. Le reboisement donne la priorité aux espèces indigènes, en excluant les essences envahissantes. Le projet soutient également la gouvernance locale, l'éducation écologique et la surveillance par la communauté. Pour toutes les activités présentant un risque modéré ou élevé, un plan de gestion environnementale, sociale et climatique est élaboré et intégré dans les marchés.
46. Les principaux risques sociaux recensés lors de la conception du projet, comme l'insécurité foncière, les accidents du travail et l'exclusion des groupes vulnérables, conservent leur pertinence dans le cadre du financement additionnel. Parmi les autres risques, citons l'insécurité routière, les déplacements liés aux conflits, l'insécurité alimentaire, l'accès limité au marché, le désengagement de la diaspora et les conflits liés à l'exploitation des ressources dans les aires protégées. La hausse de la pauvreté, de la fragilité institutionnelle et des migrations aggrave la dégradation de l'environnement. Ces défis soulignent la nécessité de se concentrer davantage sur la cohésion sociale et la gestion équitable des ressources naturelles. Pour atténuer ces risques, le projet propose des activités économiques ciblées pour les femmes et les jeunes.

C. Classement au regard des risques climatiques

47. Le projet I-BE est classé dans la catégorie à « haut risque climatique » en raison de la forte exposition d'Haïti aux phénomènes météorologiques extrêmes.
48. La zone du projet fait face à des menaces climatiques telles que l'érosion du littoral, les changements de températures, la sécheresse, l'érosion des sols, les risques sismiques, les cyclones, les inondations et d'autres phénomènes extrêmes. Ces menaces ont des répercussions sur les communautés côtières, les écosystèmes fragiles (mangroves, récifs coralliens) et les moyens d'existence tels que la pêche, la saliculture et l'agriculture. Les projections montrent une hausse des températures variant entre 0,8° et 1 °C à l'horizon 2030, et allant jusqu'à 1,7 °C d'ici à 2060, et une baisse des précipitations comprise entre 5,9% et 20% en 2030 et s'élargissant à 35,8% d'ici à 2060, ce qui aura pour conséquence des sécheresses plus longues et plus fréquentes. Ces changements menacent les rendements agricoles, la sécurité alimentaire et la résilience des écosystèmes.
49. Pour lutter contre les défis climatiques, le projet encourage les pratiques climato-résilientes comme l'agroécologie, l'apiculture, l'élevage et l'horticulture maraîchère, ainsi que les moyens d'existence alternatifs comme la mariculture, l'écotourisme et la transformation du poisson. Parmi les mesures écosystémiques figurent le reboisement des mangroves et la création de forêts-énergie et de récifs artificiels pour restaurer la biodiversité et protéger le littoral. Le soutien à l'infrastructure passe par l'amélioration de l'irrigation, la distribution de fourneaux économiques en énergie et la modernisation et le renforcement de la résilience des filières. Le projet procède par ailleurs au suivi des impacts climatiques par l'intermédiaire d'indicateurs relatifs à la résilience communautaire, de formations à la gestion durable des ressources et de pratiques climato-résilientes. Le FIDA renforce la résilience et la gestion des risques de catastrophe en allant au-delà de la conception initiale du projet, en coordination avec les mécanismes locaux. Une trop grande importance pourrait être accordée aux interventions d'urgence, mais le projet suit une approche stratégique en intégrant la prévention et l'adaptation dans les activités de développement. Une stratégie participative est mise en œuvre pour renforcer la préparation aux catastrophes dans le cadre de toutes les activités.

IV. Exécution

A. Respect des politiques du FIDA

50. Aucun changement n'a été apporté à la conception initiale du projet pendant l'exécution et la mission relative au financement additionnel. Le projet et son financement additionnel garantissent le respect des priorités et politiques de FIDA13 et l'adhésion au programme du FIDA relatif aux thématiques transversales.

B. Cadre organisationnel

Gestion et coordination du projet

51. L'approche d'exécution du projet et le cadre organisationnel demeurent tels que définis lors de la conception initiale. Le projet est mis en œuvre par l'UTE/MEF, en partenariat avec des acteurs publics comme le Ministère de l'environnement, l'ANAP et le Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural. Il englobe également certains partenaires privés, comme la Fondation pour la protection de la biodiversité marine, ainsi que d'autres opérateurs privés pour le moment indéterminés.

Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

52. Les exigences du projet initial en matière de gestion financière n'ont pas changé depuis sa conception.
53. La gestion financière en place est évaluée sur la base de l'exécution de 80% des recommandations tirées de missions antérieures. Les éléments en suspens concernent: i) l'adaptation du logiciel Accpac au projet I-BE et aux exigences du FIDA

en matière d'informations financières; ii) la régularisation de la situation contractuelle avec IT-SYS Inc.

54. La stratégie de l'UTE en matière de financement des dépenses de fonctionnement a été mise en œuvre. À cet égard, la mission a reçu une première version du document, qui devra être parachevée avec l'ajout explicite des dépenses de fonctionnement parallèlement au financement du personnel polyvalent. Il sera également nécessaire de veiller à la finalisation, à la validation et à la mise en opération du document, afin de fournir une visibilité à moyen et long terme sur la durabilité du financement des fonctions transversales et dépenses communes de l'UTE.
55. Le FIDA applique une politique de tolérance zéro envers toute forme de fraude, corruption, collusion ou coercion dans le cadre de tous les projets financés. Ces dispositions sont intégrées à tous les contrats signés avec les partenaires et prestataires de services.
56. Les activités de passation de marchés du projet I-BE sont gérées par le service des passations de marchés de l'UTE au sein du MEF, conformément aux procédures du FIDA.
57. Enfin, il est essentiel de garantir la présence effective de personnel clé des prestataires de services, afin de mettre à jour les outils de planification, dont le logiciel de calcul des coûts du projet COSTAB et le plan de travail et budget annuel, de mettre à jour le manuel des opérations (en particulier sa section consacrée aux dons) et de finaliser la stratégie d'achats en collaboration avec le FIDA.

C. Suivi-évaluation, apprentissage, gestion des connaissances et communication stratégique

58. La mission a déterminé qu'il n'était pas nécessaire de modifier le cadre logique initial, aucune activité n'ayant été ajoutée ou supprimée. Les objectifs définis pour ces activités lors de la phase de conception ont également été validés, garantissant ainsi le maintien de la pertinence et de la réalisabilité des résultats escomptés.
59. La mission a toutefois reconnu la nécessité de réviser le cadre logique lors de l'examen à mi-parcours, prévu pour le premier trimestre 2027. L'exécution aura alors avancé, ce qui permettra d'évaluer plus en détail les ajustements à apporter aux activités et à leur portée prévue, d'envisager la possibilité de prolonger le projet.

D. Modifications qu'il est proposé d'apporter à l'accord de financement

60. Le financement additionnel requis s'élève à 8 110 290 USD pour combler le déficit du budget initial. Ce montant total tient compte de la différence entre le déficit financier calculé au moment de la conception (9 000 000 d'USD) et le montant total versé par l'Initiative de riposte à la crise pouvant être utilisé par le projet pendant sa phase d'exécution (889 710 USD).
61. Pendant la mission, une prolongation potentielle de la période d'exécution du projet a fait l'objet de discussions entre le FIDA, l'UTE et différents représentants des ministères participant au projet I-BE. Cette demande est fondée sur la situation sécuritaire difficile à laquelle le projet doit faire face depuis le début de son exécution, qui a eu une incidence négative majeure sur la mise en œuvre des activités initiales. Lors de la mission la plus récente réalisée au premier trimestre 2025, des progrès importants ont été observés dans l'exécution du projet malgré les conditions difficiles. Ces conclusions ont également confirmé l'importance stratégique du projet I-BE pour le développement du Nord-Est.
62. Compte tenu de ces facteurs et de la situation nationale, le financement additionnel anticipe la nécessité de prolonger la période d'exécution du projet I-BE pour permettre le déroulement de toutes ses activités. Cette extension et sa durée seront confirmées pendant la mission d'examen à mi-parcours en 2027, qui analysera les

impacts financiers possibles d'une modification consolidée de l'accord de financement.

V. Instruments et pouvoirs juridiques

63. L'octroi à l'emprunteur/bénéficiaire du financement proposé est régi par un accord de financement entre le Gouvernement haïtien et le FIDA. L'accord de financement signé sera modifié après l'approbation du financement additionnel.
64. Le Gouvernement haïtien est habilité, en vertu de ses lois, à bénéficier d'un financement du FIDA.
65. Je certifie que le financement additionnel proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

VI. Recommandation

66. Je recommande au Conseil d'administration d'approver le financement additionnel par la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République d'Haïti un don d'un montant de huit millions cent dix mille deux cent quatre-vingt-dix dollars des États-Unis (8 110 290 USD) qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Alvaro Lario
Le Président

Updated logical framework incorporating the additional financing

Indicateurs				Moyens de vérification				Hypothèses	Année 3 (2024)		
	Situation de référence	Mi-parcours	Cible finale	Unité	Source/moyens de vérification	Fréquence	Responsabilité		Cible annuelle	Résultat annuel	Résultat cumulatif
1.b Estimation correspondante du nombre total des membres des ménages											
Membres des ménages - Nombre de personnes	-	40 000	120 000	Personne	Système de S&E	Annuel	UGP		35 995	8 130	8 130
1.a Nombre correspondant de ménages touchés											
Ménages dirigés par une femme - Ménages	-	4 000	12 000	Ménage	Système de S&E	Annuel	UGP		3 600	762	762
Ménages autres que ceux ayant une femme pour chef de ménage - Ménages	-	4 000	12 000	Ménage					3 600	864	864
Ménages	-	8 000	24 000	Ménage					7 199	1 626	1 626
1 Nombre de personnes bénéficiant de services promus ou appuyés par le projet											
Hommes	-	7 000	20 000	Homme	Système de S&E	Annuel	UGP		5 999	424	424
Femmes	-	7 000	20 000	Femme					5 999	1 202	1 202
Jeunes	-	5 600	16 000	Jeune					4 799	539	539
Nombre total de personnes bénéficiant de services	-	14 000	40 000	Personne					11 998	1 626	1 626
Pourcentage de ménages déclarant un changement de l'incidence de pauvreté dans la zone d'intervention											
Ménages Pourcentage (%)	-	20	50	%	Enquêtes sur les effets	Année 1, 3 et 6	UGP et opérateurs	Calamité/catastrophe contrôlée/gérée dans les communautés côtières cibles. Le Nord et Nord-Est va moins subir les chocs institutionnels.	-	-	-
Pourcentage de ménages qui ont amélioré leur résilience climatique											

Ménages Pourcentage (%)	-	20	80	%	Enquêtes sur les effets	Année 1, 3 et 6	UGP et opérateurs		-	-	-
Couverture des écosystèmes protégés et renforcés (ha)											
Hectares de terres - Superficie (ha)	-	225	583	Ha	Système de S&E	Annuel	UGP		100	-	-
Pourcentage de ménages qui déclarent une augmentation de leurs revenus d'au moins 20%											
Ménages Pourcentage (%)	-	20	80	%	Enquêtes sur les effets	Année 1, 3 et 6	UGP et opérateurs		-	-	-
IE.2.1 Individus présentant une amélioration de l'autonomisation											
Jeunes - Pourcentage (%)	-	15	40	%	Enquêtes sur les effets (COI)	Année 1, 3 et 6	UGP et opérateurs		-	-	-
Jeunes	-	6 000	16 000	Jeune					-	-	-
Nombre total de personnes - Pourcentage (%)	-	15	25	%					-	-	-
Nombre total de personnes - Nombre de personnes	-	2 100	10 000	Personne					-	-	-
Femmes - Pourcentage (%)	-	8	13	%					-	-	-
Femmes	-	1 050	5 000	femme					-	-	-
Hommes - Pourcentage (%)	-	8	13	%					-	-	-
Hommes	-	1 050	5 000	Homme					-	-	-
SF.2.1 Ménages satisfaits des services soutenus par le projet											
Ménages (%) - Pourcentage (%)	-	50	80	%	Enquêtes sur les effets (COI)	Année 1, 3 et 6	UGP et opérateurs		-	-	-
Ménages (nombre) - Ménages		4 000	19 200	Ménage					-	-	-
Membre du Ménage		20 000	96 000	Personne					-	-	-
SF.2.2 Ménages déclarant pouvoir influencer la prise de décisions des autorités locales et des prestataires de services soutenus par le projet											
Ménages (%) - Pourcentage (%)	-	30	60	%	Enquêtes sur les effets (COI)	Année 1, 3 et 6	UGP et opérateurs	Services déconcentrés de l'état s'investissent dans la réalisation des activités du projet	-	-	-
Ménage		900	5 400	ménage					-	-	-
Membre du ménage		4 500	27 000	Personne					-	-	-

Politique 3 Lois, réglementations, politiques ou stratégies existantes/nouvelles soumises aux décideurs pour approbation, ratification ou modification											
Nombre	-	1	2	#	Enquêtes sur les effets (COI)	Année 1, 3 et 6	UGP et opérateurs		-	-	-
Politique 2 Nombre de plateformes opérationnelles multi-acteurs appuyées											
Nombre - Plateformes	-	1	5	#	Système de S&E	Annuel	UGP		1	2	2
Personnes sensibilisées sur la gestion de l'aire protégée											
Hommes - Nombre	-	4 500	13 500	#Homme	Système de S&E	Annuel	UGP		2 250	227	227
Femmes - Nombre	-	4 500	13 500	#femme					2 250	230	230
Jeunes - Nombre	-	3 600	10 800	#Jeune					1 800	73	73
Non jeunes - Nombre	-	5 400	16 200	#homme-femme					2 700	-	-
Nombre total - Nombre	-	9 000	27 000	Personne					4 500	457	457
Brigadiers communautaires formés											
Hommes - Nombre	-	6	18	# Homme	Système de S&E	Annuel	UGP		18	-	-
Femmes - Nombre	-	6	18	# femme					18	-	-
Jeunes - Nombre	-	3	8	#Jeune					8	-	
Non jeunes - Nombre	-	9	28	#homme-femme					28	-	-
Nombre total	-	12	36	#					36	-	
Espaces de travail supplémentaire construits pour l'ANAP NE (un bureau à Fort Liberté et deux antennes à Caracol et Limonade)											
Nombres - Installations	-	1	3	#	Système de S&E	Annuel	UGP		1	-	-
3.2.2 Ménages déclarant l'adoption de pratiques et technologies durables et résilientes au changement climatique											
Membres des ménages - Nombre de personnes	-	24 000	48 000	# Personne	Enquêtes sur les effets (COI)	Année 1, 3 et 6	UGP et opérateurs		-	-	-
Ménages - Pourcentage (%)	-	20	40	%					-	-	-
Ménages	-	4 800	9 600	ménage					-	-	-
1.2.8 Femmes déclarant une diversité alimentaire minimale (MDDW)											
Femmes (%) - Pourcentage (%)	-	10	20	%	Enquêtes sur les effets (COI)	Année 1, 3 et 6	UGP et opérateurs		-	-	-
Femmes (nombre)	-	2 000	4 000	# femme					-	-	
Ménages (%) - Pourcentage (%)	-	8	16	%					-	-	-
Ménages (nombre)	-	2 000	4 000	# ménage					-	-	-

Membres des ménages - Nombre de personnes	-	10 000	20 000	# personnes					-	-	-
1.2.2 Ménages déclarant l'adoption de technologies, de pratiques ou d'intrants nouveaux/améliorés											
Membres des ménages - Nombre de personnes	-	7 500	21 000	Personne	Enquêtes sur les effets	Année 1, 3 et 6	UGP et opérateurs		-	-	-
Ménages	-	1 500	4 200	ménage					-	-	-
Ménages - Pourcentage (%)		0	61%						-	-	-
2.1.2 Personnes formées à des activités productrices de revenus ou à la gestion des entreprises											
Hommes	-	1 500	4 500	Homme	Système de S&E	Annuel	UGP		400	134	134
Femmes	-	1 500	4 500	femme					600	161	161
Jeunes	-	1 200	3 600	Jeune					400	140	140
Personnes formées à des activités productrices de revenus ou à la gestion des entreprises - Nombre de personnes	-	3 000	9 000	Personne					1 000	295	295
3.1.1 Groupes soutenus dans la gestion durable des ressources naturelles et des risques liés au climat											
Taille des groupes - Nombre de personnes	-	600	1,500	Personne	Système de S&E	Annuel	UGP		600	-	-
Groupes soutenus	-	20	50	groupe					20	-	-
Hommes	-	300	750	Homme					300	-	-
Femmes	-	300	750	femme					300	-	-
Jeunes	-	240	600	Jeune					240	-	-
1.1.8 Ménages recevant un soutien ciblé pour améliorer leur nutrition											
Nombre de personnes qui participent - Nombre de personnes	-	2 000	7 000	Personne	Système de S&E	Annuel	UGP		700	700	700
Hommes	-	1 000	3 500	Homme					350	47	47
Femmes	-	1 000	3 500	femme					350	653	653
Ménages	-	2 000	7 000	Ménage					700	700	700
Membres des ménages	-	10 000	35 000	Personne					3 500	3 500	3 500

bénéficiaires - Nombre de personnes											
Jeunes	-	1 000	3 000	Jeune					350	221	221
1.1.3 Producteurs ruraux ayant accès aux facteurs de production et/ou aux paquets technologiques											
Hommes	-	1 000	3 450	Homme	Système de S&E	La collecte est faite annuellement de façon progressive	UGP et opérateurs		500	150	150
Femmes	-	1 000	3 450	Femme					500	319	319
Jeunes	-	800	2 760	Jeune					400	245	245
Producteurs ruraux - Nombre de personnes	-	2 000	6 900	Personne					1 000	469	469

Updated summary of the economic and financial analysis

- Introduction.** This appendix presents the methodology, parameters, assumptions and main results applied to the *Economic and Financial Analysis* (EFA) of the I-BE Project. The analysis corresponds to the confirmation of the EFA prepared in the initial assessment stage of the Project (EFA *ex ante*). The aim of the analysis is to compare the costs and benefits of the Project in order to assess its viability, both from the point of view of the beneficiaries (financial analysis) and from the point of view of the economy (economic analysis). The presented summary is in line with IFAD's guidelines for the economic and financial analysis of investment operations.
- The project's Theory of Change (ToC) guides EFA's approach.** The Project ToC is based on activities corresponding to the total cost of the project, including what is affected by the Financing Gap. In this sense, the Project ToC can be confirmed with additional funding. The additional funding is intended to cover activities under Component 1 and Component 2, which are the focus of the economic and financial assessment of the Project. **The EFA focuses on the quantitative evaluation of the investment models, which represent the main activities of the Project and the results chain.** Due to the Project ToC and the information available, the models applied to the analysis correspond to sub-components 2.1 and 2.2 of the Project. Nevertheless, the key goods and services for the successful implementation of the models, the sustainability of investments and the expectation of impacts depend on the activities of Component 1, Sub-component 2.3 and the management of the Project. The EFA follows an assessment of the investment models, comparing the situation with the project and the situation without the project in order to determine the additional benefits, while taking into account the additional costs.
- Financial analysis.** The incremental cost-benefit analysis of the investment models (with project scenario compared to without project scenario) shows positive financial results. Table A shows the investment models applied to the EFA as well as the expected additional benefits per year and production unit (in full production). It should be noted that the I-BE Project finances other technical packages, such as beekeeping, mariculture, salt production, ecotourism and market garden production. Nevertheless, the UTE is in the process of collecting information on the technical and financial aspects of the investment models of the other areas of intervention of the Project to integrate them into the analysis. This additional information will be used during the project's mid-term review.

Table A. Financial performance of the models selected for the EFA of the I-BE Project (expected additional profits per unit of production in a year of full production)

Modèles financiers	Situation	Unité de mesure	Production moyenne	Marges brutes HTG	Marge brute additionnelle HTG	Accroissement en %
Forêt énergétique sur 1 ha	Situation de référence	M3/an	10	40 000		
	Situation avec projet	M3/an	18	70 000	2 500	75%
Jardin créole sur 1 ha	Situation de référence	Tonnes/an	5	230 000		
	Situation avec projet	Tonnes/an	8	350 719	10 060	52%
Riz sur 1 ha	Situation de référence	Kg/an	3 000	45 000		
	Situation avec projet	Kg/an	5 100	76 500	2 625	70%

Bovin laitier avec 1 vache	Situation de référence	Gallons/an	540	162 000		
	Situation avec projet	Gallons/an	1 053	315 000	12 825	49%
Pêche artisanale (un bateau)	Situation de référence	Tonnes/an	3	320 000		
	Situation avec projet	Tonnes/an	5,25	560 000	231 000	75%

4. Benefits and costs considered in the EFA. In line with the Project's Theory of Change (ToC), the analysis identifies four main types of benefits: (i) technical and financial benefits; (ii) institutional benefits; (iii) social benefits and (iv) environmental benefits. All costs associated with the implementation of the Project are considered in the analysis. According to the Project's results framework, I-BE will directly benefit 24,000 households (with a cost per household of US\$ 1,108). The project proposes to result in the adoption of sustainable and climate change resilient practices and technologies by 9,000 direct beneficiary households. Table B shows the key indicators of Project costs per beneficiary.

Table B. Project costs and direct beneficiaries

Variable (unit of measure)	Value
Total Project Cost (total financial in US\$ with all sources of funding)	26 600 000
Direct Beneficiaries (households)	24 000
Total Cost per Beneficiary (US\$/household)	1 108
Beneficiaries Reporting Adoption of Sustainable and Climate-Resilient Practices and Technologies (households)	9 600
Grants per Beneficiary of Subsidies (US\$/household)	1 316

5. Economic analysis of the Project. The economic analysis of the Project is based on the flow of benefits and additional economic costs derived from the implementation of the Project. Table C shows the main factors for converting financial costs to economic costs. The economic analysis integrates the flows of benefits and incremental economic costs for the investment models implemented by the Project. The analysis is based on a minimum economic performance in the sense that it does not integrate the total reach of beneficiaries declaring the adoption of sustainable and resilient technologies and practices promoted by the Project (in relation to models for which quantitative data will be integrated in the mid-term review). The analysis also uses a 60% success rate for all investment models implemented. The scope of each investment model accounted for in the analysis and the phase of implementation are shown in Table D. The time horizon of the economic analysis is 20 years, including 6 years of implementation of Project activities and 14 years of capitalisation. The discount rate (*Social Discount Rate*, SDR) used for the economic analysis is 12%, in line with the proposal in the design report. It is recommended that the SDR rate be revised downwards, to enhance the value of the Project's approach in the long-term country context, and to maintain the SDR rate of 12% only as a reference. This issue will be addressed at the mid-term review.

Table C. Conversion factors from financial prices to economic prices (source EFA ex ante from the I-BE Project Design Report)

Variable	Fuel and Motor Oil (Inputs)	Fish Products
Net External Balance of Haiti	100% Importer	Net Importer
Reference Price Description	Consumer Price	Farm Price
Price Unit	HTG/gallon	Theoretical Price Index, base 100
Reference Price (HTG)	205,00	100,00
(+/-) Average Import Duty	33,67	9.81%
Economic Price	171,33	91,07
Conversion Factor	0,836	0,911

Table D. Implementation and success rates of investment models financed by the EIB Project

Model	Unit of Measure	2025	2026	2027	Total	Success Rate
Energy Forest on 1 ha	Hectares	575	1 150	575	2 300	60%
Creole Garden on 1 ha	Hectares	450	900	450	1 800	60%
Rice on 1 ha	Hectares	225	450	225	900	60%
Dairy Cattle with 1 Cow	Technical Package	299	599	299	1 198	60%
Artisanal Fishing (one boat)	Technical Package	160	320	160	640	60 %
Total		1 709	3 419	1 709	6 838	60%

6. **Climate co-benefits.** The analysis includes the assessment of the co-benefits of the Project's action in relation to climate change. The investment models and other complementary activities of the Project aim to strengthen the climate resilience of the beneficiaries. The investment models take into account the impact of climate change and incorporate a success rate consistent with the challenges posed by the complexity of the context. In addition, the analysis includes the co-benefits of climate change mitigation. The assessment of the project's greenhouse gas (GHG) balance indicates a potential net reduction in GHG emissions of around 1 million tCO2e over 20 years.³ The methodology for the economic assessment of the GHG mitigation potential follows the World Bank methodology (World Bank, 2017)⁴ and applies an inflation-adjusted economic cost of carbon (US CPI 2022). The economic analysis takes into account a baseline scenario - without including climate change mitigation co-benefits, a Low Carbon Price scenario (LCP) and a High Carbon Price scenario (HCP).⁵ These are important co-benefits that contribute to Haiti's Nationally Determined Contribution (NDC).
7. **Economic viability.** The analysis shows that the project is an economically viable investment. In the baseline scenario (excluding climate change mitigation co-benefits), the net present value of the incremental net benefit stream (economic NPV), discounted at 12% (economic discount rate), is US\$4.4 million, with an economic internal rate of return (economic IRR) of 17%. Table E.1 summarises the economic benefit streams and costs of the Project in the baseline scenario. Under the LCP scenario (including climate change mitigation co-benefits, valued at a low

³ The Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO) Ex-Act tool was used to assess the net change in GHG emissions due to the implementation of the project. <https://www.fao.org/in-action/epic/ex-act-tool/suite-of-tools/ex-act/en/>

⁴ World Bank, 2017. Guidance note on shadow price of carbon in economic analysis. <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/911381516303509498-0020022018/original/2017ShadowPriceofCarbonGuidanceNoteFINALCleared.pdf>

⁵ The analysis applies the shadow carbon price time series from 2026 to 2043, taking into account the phasing of project implementation and the timing of the economic analysis. The valuation assumes that the first four years of project implementation will not immediately result in significant changes in GHG flows. As a result, the total GHG mitigation estimate for the project is divided by 16 and spread evenly from year 6 to year 20.

economic carbon price), the economic internal rate of return is 29% and the net value added is approximately US\$18.5 million. In the HCP scenario (including the co-benefits of climate change mitigation, valued at a high economic carbon price), the economic internal rate of return is 39% and the net value added is approximately US\$33.3 million. Table E.2 summarises the economic performance of the project under the 3 scenarios: baseline scenario, LCP scenario and HCP scenario.

Table E.1 Economic benefits and costs of the I-IBE Project (20-year analysis period with a social discount rate of 12%)

Variable	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10 - 20
Incremental Economic Benefit	0	0	413,183	1,596,705	2,859,966	3,613,136	3,997,870	4,122,356	4,122,356	4,122,356
Incremental Economic Cost	1,546,270	4,264,463	5,620,333	4,953,501	2,309,965	230,996	230,996	230,996	230,996	230,996
Net Economic Benefit	-1,546,270	-4,264,463	-5,207,150	-3,356,796	550,002	3,382,140	3,766,874	3,891,359	3,891,359	3,891,359
EIRR	17 %									
ENPV (US\$, SDR12%)	4,416,745									

Table E.2. Summary of Project economic performance indicators - baseline, LCP and HCP scenarios

Economic Performance Indicators	Reference Scenario	GHG co- mitigation benefits	Low Carbon Price Scenario (LCP)	High Carbon Price Scenario (HCP)
Economic Internal Rate of Return (EIRR)	17 %		29 %	39 %
Economic Net Present Value (ENPV, US\$)	4 416 745		18 515 054	33 258 188
Economic Net Present Value for Benefits (E-NPVb, US\$)	18 548 888		32 647 198	47 390 331
Economic Net Present Value of Costs (E-NPVc, US\$)	14 132 144		14 132 144	14 132 144
B/C Ratio	1,31		2,31	3,35
Switching Value for Benefits (SVB)	-24 %		-57 %	-70 %
Switching Value for Costs (SVC)	31 %		131 %	235 %
Economic Discount Rate (SDR)	12 %		12 %	12 %

8. **Sensitivity analysis.** Taking into account the baseline scenario, the sensitivity analysis of the Project (incorporated in Table F) indicates that it is robust to variations in costs and benefits. The switching value for costs of +23.8% and a switching value for benefits of -31.3% (at these points the EIRR is 12% and the ENPV is zero, with the SDR of 12%). Overall, the EFA estimates will be revised and confirmed at the mid-term review in the light of updated information from project implementation, particularly in the complex context of the project.

Table F. Sensitivity analysis of the Project's economic viability

Initial EIRR Scenario	Change in Project Benefit Flow					Change in Project Cost Flow		Delay in Obtaining Benefits		Success Rate				
	-30 %	-20 %	-10 %	+10%	+20%	+10%	+20%	1 year	2 years	50 %	46 %			
17 %	10.6%	12.8%	15.0%	18.9%	20.7%	15.2%	13.6%	14.1%	11.9%	13.6%	12.1%			
Total Discounted Costs					14 132 143,62									
Total Discounted Benefits					18 548 888,07									
Switching Value for Costs (SVC)					23.8%									
Switching Value for Benefits (SVB)					-31.3%									
Benefits / Cost					1,31									